



## Communiqué de presse

25 mai 2016

### MISE AU POINT PROJET DE LOGEMENTS PERMANENTS AUX BOSSONS

« Depuis des années, la municipalité se bat pour proposer de nouveaux logements permanents dans la vallée, notamment en utilisant les terrains communaux qui présentent un potentiel de construction et un coût d'aménagement pertinent.

**C'est une nécessité pour que continue à vivre la vallée et pour contrecarrer le phénomène d'éviction du territoire subi par la population permanente légitimement désireuse d'accéder au logement dans la vallée.**

C'est ce qui a motivé l'étude d'un projet sur le terrain des Bossons, parce qu'il nous semblait possible de concilier sur ce site quelques logements permanents avec un lieu de souvenir (stèle Gérard Devouassoux).

Rien de plus. Mais rien de moins.

Ce projet a réveillé un très fort attachement mémoriel à ce site et créé une polémique nourrie de fausses informations. Nous avons donc reçu Serge Devouassoux (le frère de Gérard) et sa fille, qui nous ont, hier, confirmé le caractère mémoriel et patrimonial de l'endroit. Suite à cet entretien, **il a été décidé par l'exécutif communal** de ne plus retenir ce terrain pour y réaliser un programme de logements permanents.

**Cette reconnaissance du caractère mémoriel et patrimonial du site ne remet pas en cause notre volonté de favoriser la construction de logements pour les habitants** de la vallée, y compris sur des terrains communaux.

La réalisation de projets d'intérêt général permettant de développer les services à la population **restera une priorité de l'action publique locale** et doit être étudiée systématiquement, projet par projet, dans le respect des attentes des habitants ».